

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

dauphine.psl.eu

Numéro étudiant dauphinois :

Nom de l'étudiant :

Prénom de l'étudiant :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Foyer fiscal hors UE - Master

J'atteste sur l'honneur que les revenus 2020 de mon foyer fiscal de rattachement ont été déclarés dans un pays hors de l'Union Européenne.

Je prends acte, suivant les dispositions votées par le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine-PSL, que le paiement des droits d'inscription de master s'effectue au taux maximal, soit 6630 € sans abattement possible pour l'année universitaire 2022-2023.

Date :

Signature :